

Kinshasa : Des experts africains, dont des politiques, des universitaires, des économistes et représentants du secteur privé, des membres de Think Tanks et d'éminents membres de la société civile, ont souligné, vendredi à Kinshasa, que l'expulsion de la pseudo "rasd" de l'Union africaine (UA) est impérative en ce qu'elle constituera "une percée institutionnelle au service de l'Unité africaine".

Réunis à la capitale congolaise à l'occasion d'un séminaire organisé par le Cabinet d'affaires publiques (BM Patnners), sous le thème "L'Union africaine à l'aune de la question du Sahara: comment passer d'une dynamique d'échec à une solution définitive servant l'unité africaine", les participants ont mené un exercice intellectuel stimulant, construit sur une approche inédite : celle du pragmatisme, de la sérénité, de la scientificité et de la recherche de solutions concrètes à un différend artificiel qui continue de miner la stabilité, la paix et la sécurité de l'Afrique, ainsi que son intégration économique, sous-régionale et continentale.

Prenant exemple sur le blocage créé par les milices du "polisario" à Guerguerat, en octobre-novembre 2020, les intervenants ont stigmatisé ce « fait de piraterie » comme une violation du cessez-le-feu de 1991 ; violation par ailleurs relevée par le Secrétaire général des Nations Unies dans son dernier Rapport spécial sur le Sahara, indique un compte rendu des organisateurs.

Cet acte, ajoute la même source, constitue un frein tangible à l'intégration économique, une cause de rupture des chaînes d'approvisionnement sanitaire et alimentaire dans le contexte pandémique (Covid-19), une entrave à la libre-circulation des personnes et des biens dans l'ensemble de la sous-région, et par conséquent une menace à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Commune Africaine (ZLECAF).

Tout en mettant en avant le rôle multidimensionnel du Maroc dans son Continent, et ce, avant même sa réintégration au sein de l'UA, en 2017, un rôle qui s'aligne sur les objectifs de l'Agenda 2063 ainsi qu'avec la vision d'un panafricanisme revigoré, décomplexé et assumé, porté par l'ensemble des Etats africains, les personnalités présentes se sont interrogées sur la valeur ajoutée de la « rasd » depuis son admission, à la fois sur les questions d'intégration économique, mais aussi sur les autres sujets stratégiques, thématiques cruciales et réunions sectorielles de l'UA.

Les intervenants ont, en outre, examiné les solutions à disposition de l'Union africaine pour retrouver son impartialité sur la question du Sahara marocain tout en insistant sur les circonstances particulières caractérisant l'admission de la « rasd »

au sein de l'OUA, circonstances par ailleurs reconnues par la motion majoritaire de Kigali, signée en 2016 par 28 Etats-membres de l'UA.

Cette motion a en sus corrélé la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine à la suspension de la « rasd » de ses rangs.

Insistant sur le contenu de la décision 693, prise à l'occasion du Sommet de Nouakchott de juillet 2018, qui a consacré le rôle exclusif du Conseil de Sécurité des Nations Unies dans le traitement de la question du Sahara, les experts ont invité les Etats africains et l'UA à aller au-delà de ces acquis et à faire preuve de davantage de pragmatisme, tout en appelant à examiner la voie de l'expulsion de la « rasd », comme étant une nécessité en vue de consolider l'unité du continent et de le prémunir des divisions liées aux menaces séparatistes grandissantes.

Ils ont également insisté sur la nécessité pour l'Institution panafricaine d'emboîter le pas à la majorité des Etats de la communauté africaine et internationale, et à l'ensemble des organisations régionales et multilatérales, dont l'ONU, en ne reconnaissant plus la « rasd » comme membre et, par conséquent, en l'expulsant de ses rangs.

Les participants ont, par ailleurs, échangé autour de la proposition marocaine d'autonomie, considérée comme la « solution politique juste, crédible, sincère et basée sur le compromis ». Cette « solution de paix » permet de négocier un statut autonome pour la région du Sahara, basé sur l'inclusivité, sur le respect des spécificités culturelles des populations et constitue un rempart contre le terrorisme et le sécessionnisme, véritable fléau menaçant la stabilité de la région sahélo-saharienne, et au-delà, de tout le Continent.

Les échanges initiaux lors de ce séminaire ont permis de démontrer, sur la base de la « sacralité des faits historiques », la souveraineté du Maroc sur son Sahara, partie intégrante de son territoire, de son histoire et de la construction de sa Nation ainsi que de son identité plurielle.